

---

---

## Polish

Sitting poised before her vanity table  
high above Sixty-Second Street,  
she told me how marvelous babies are —  
something new every day.

She asked me when would I earn some money;  
'What's the good of poetry?' she announced,  
brushing her frosted hair, flipping the bangs back,  
as is the style right now.

Rosalind Eve Conway

---

nature l'a prévu, tout doit se passer dans un climat calme et détendu. Qu'elle soit entourée de gens qu'elle aime: conjoint, partenaire, famille, mère, ami/e/s. Il est important qu'elle se sente constamment à l'aise, donc, qu'elle puisse changer de position et de milieu à volonté. La surveillance médicale doit être plus humaine: par exemple, ne pas obliger une femme à garder le lit, couchée sur le dos et sans bouger sous prétexte qu'il ne faut perturber le signal de l'appareil posé sur son ventre pour pouvoir entendre continuellement le coeur foetal. De plus, la femme n'étant pas un objet, elle n'a pas à subir des examens gynécologiques trop souvent contre son gré. C'est elle qui sait si le moment choisi par la surveillante lui convient.

Il est évident que si la femme veut contrôler les contractions par la technique des respirations, aucun calmant ne doit lui être administré, car celui-ci l'empêche de se concentrer.

Si la femme est bien décontractée et se repose bien entre les contractions, elle se rend à l'expulsion sans épidurale ou autre forme d'anesthésie. A ce stade, la pression des muscles qui s'exerce lors des contractions est comparable à l'effort qu'il faut fournir pour soulever une valise lourde, elle n'est pas douloureuse.

Lors de l'expulsion, la personne assistant la femme qui accouche doit être bien attentive à ce qui se déroule sous ses yeux pour lui éviter l'épisiotomie, un acte médical qui est pratiqué présentement sans discernement, surtout chez les primipares. Il est évident que la position à l'expulsion est à réétudier en fonction de la femme et non en fonction de la personne qui l'assiste. Il va sans dire qu'un accouchement se déroulera naturellement si on veut bien se rap-

peler que la femme qui accouche est le meilleur maître de la situation car elle sait d'instinct comment mener son travail.

La naissance de l'enfant doit être sans violence, comme l'a si bien décrite Frédéric Leboyer. En restant dans la même philosophie empreinte d'amour, il faut à tout prix, dès la naissance, respecter la relation humaine qui va s'établir entre la mère et l'enfant, ce lien étant vital chez l'enfant, psychiquement comme physiquement. Donc, la cohabitation 24 heures sur 24 est essentielle. L'allaitement maternel commence dans la première heure qui suit la naissance, moment où le réflexe de succion chez le bébé est le plus fort. De plus, les contractions utérines stimulées par la tétée diminuent le risque d'hémorragie.

Puisque l'enfant doit être accueilli dans notre monde avec amour, il va de soi que son éducation en sera empreinte. La mère sait mieux que quiconque comprendre ses besoins. Elle laisse parler son coeur. Ainsi, des préjugés nuisibles seront oubliés: il ne faut pas avoir peur de prendre souvent un enfant et de lui montrer son affection.

Les services hospitaliers actuels sont dans l'impossibilité de satisfaire les besoins réels des femmes enceintes et de respecter leurs droits les plus fondamentaux. La femme enceinte n'est pas malade. Cependant, elle est dirigée vers un hôpital pour accoucher, l'exposant, ainsi que l'enfant, à un milieu très pathogène. Ceci entraîne une asepsie obligatoire au nom de laquelle les relations mère-enfant et père-enfant sont perturbées. De plus, l'aménagement des hôpitaux favorise la séparation de la mère et de l'enfant. Pour toutes ces raisons d'importance capitale pour la mère, l'enfant et la société, le Comité pour l'humanisation de la grossesse, de l'accouchement et de la

naissance oeuvre pour la mise sur pied de maternités plus humaines.

Puisque c'est la femme qui met l'enfant au monde, la personne toute désignée pour l'assister est une autre femme, la sage-femme. Une femme, de par sa nature (sexe et psychologie), sait établir des liens avec la femme qui accouche. Elles se comprennent et toutes deux savent, au plus profond d'elles-mêmes, que tout se déroulera naturellement; il ne faut que de la patience et la sage-femme est encouragée dans l'attente pour la femme qui accouche. La sage-femme devine que la mère vit un conflit douloureux entre la tendance possessive à garder jalousement l'enfant au plus profond d'elle-même et un empressement généreux à le voir se détacher d'elle-même et vivre une vie autonome. La sage-femme sait que l'enfant naîtra dès que la mère consentira à se séparer de l'enfant. Pour la sage-femme, l'accouchement n'est pas un acte médical mais un acte naturel qui peut nécessiter une assistance.

En conclusion, le Comité pour l'humanisation de la grossesse, de l'accouchement et de la naissance désire que la femme enceinte soit informée, au niveau des cours prénatals, sur son état actuel et sur les responsabilités et les droits qui en découlent, c'est-à-dire qu'elle assume sa maternité du début de sa grossesse jusqu'après la naissance de l'enfant. Qu'elle puisse vivre son accouchement et la naissance de l'enfant comme elle le veut et en toute sécurité dans une maternité spécialement aménagée à cet effet. Qu'elle soit secondée par une sage-femme qui la comprenne et qui sache attendre qu'elle accouche au moment opportun.

Extrait de: 'Accoucher à son goût,' *CLSC Sante*, Vol. 2, No. 3 (octobre 1978), p. 15.